

Dessin tiré de «Der Stürmer» («Hebdomadaire allemand pour la guerre de la vérité»), no 29, Nuremberg, juillet 1938. Le journal ne fut interdit de vente en Suisse qu'en 1942.
Collection privée



En 1992, les Editions M rééditaient «La barque est pleine» d'Alfred Häsler. Cette année parut «Délit d'humanité» de Stefan Keller, consacré à feu Paul Grüninger que le Conseil fédéral a réhabilité en juin dernier, tout en qualifiant le comportement de nos autorités de l'époque de «discrimination raciste insoutenable».

Si ce passé refait périodiquement surface, c'est qu'il demeure mal connu... et d'actualité

La Suisse et les Juifs



Lorsqu'il fut dernièrement question, chez nous, des Juifs pendant les années nazies, l'intérêt des médias se focalisa sur deux hommes: Paul Grüninger, capitaine de police à Saint-Gall jusqu'à sa destitution, en avril 1939, et Heinrich Rothmund, patron de la police du Département fédéral de justice et police (DFJP), son contraire.

Dès avril 1933, une circulaire de Berne spécifia que les Juifs ne devaient «pas être considérés comme réfugiés politiques»; ils n'avaient donc pas le droit à l'asile. Le texte concluait pourtant: «Nous n'avons donc pas à redouter le jugement de l'Histoire.»

Après six mois, le Procureur de la Confédération tirait un premier bilan: «251 réfugiés annoncés, 173 reconus. Droit à l'asile politique refusé le plus fréquemment à trois catégories: 1. les Juifs...»

Mars 1938: annexion de l'Autriche, d'où arrivée de réfugiés, juifs en bonne partie. Berne prit alors contact avec Berlin. Mais les Allemands – qui voulaient encore se débarrasser des Juifs, une fois dépouillés, et qui s'opposaient à l'introduction du visa pour leurs citoyens – mirent six mois avant d'accepter le «J» dans les passeports. Ils avaient, entretemps, ordonné de munir les pièces d'identité de Juifs des prénoms Sara ou Israel, selon le sexe...

L'initiative du «J» fut celle de Rothmund, mais les conseillers fédéraux Baumann et Motta étaient responsables. Et Rothmund, s'il négocie à Berlin, a aussi d'autres soucis.

Entre juillet et août, la situation des Juifs en ex-Autriche s'aggravant,

Rothmund craint une invasion et convoque une conférence des polices cantonales. Là – face à Grüninger qui affirme que, du point de vue humain, il était impossible de les renvoyer – il déclare: «Les étrangers non assimilables doivent être d'emblée refusés. Cela vaut particulièrement pour les Juifs, ça peut bien être dit ici, entre nous.» Deux jours plus tard, les frontières étaient bouclées. Paul Grüninger, lui, continua à aider ceux qui étaient entrés illégalement. Jusqu'à sa destitution.

Autre accusation capitale contre Rothmund: en août 1942, 293 réfugiés étant arrivés en quatre semaines (et logés dans un pénitencier), il décide, sans en référer, la fermeture totale des frontières.

On savait presque tout

Or, on connaissait, à Berne, la gravité de la situation: l'adjoint (puis successeur) de Rothmund venait d'établir un rapport, selon lequel on ne pouvait «assumer la responsabilité de rejeter des réfugiés... menacés de mort... Situation particulièrement grave des Juifs dans les régions occupées...»

A paraître ces jours-ci (chez Helbling & Lichtenhahn, Bâle) *Wenn man gewusst hätte*: 280 pages de documents prouvant que nos autorités savaient presque tout, depuis longtemps. Depuis des mois, l'extermination industrielle avait commencé.

Cette fois, l'opinion publique réagit: journaux, politiciens, œuvres d'assistance. En vacances au Mont-Pèlerin, le conseiller fédéral von



Steiger reçut une visite qui provoqua heureusement la réouverture. Mais le changement radical n'intervint qu'après 1944.

Ironisant sur cette volte-face, l'historien Michael Marrus écrit: «Vers la fin de la guerre, avec quelle affection le Conseil fédéral ne s'est-il point préoccupé du sort des Juifs.»

Vrai? Lorsque Himmler se montra disposé à libérer 1200 Juifs par semaine (il n'y eut qu'un seul convoi), Max Petitpierre, nouveau conseiller fédéral, écrit – le 10 février 1945 (*Documents diplomatiques suisses, tome XV*, Ed. Benteli, Berne) – «Les Etats-Unis ou les Alliés se chargeraient-ils de nous en débarrasser?»

Rothmund n'aimait pas les Juifs. Dès 1921, il mit en garde le chef du DFJP contre la venue de «Juifs de l'Est». Mais il n'a pas inventé le «J», que des fonctionnaires fédéraux posaient sur des demandes de naturalisation de Juifs, en 1916 déjà!

L'antisémitisme devint violent vers 1930. Le chômage touchait les classes moyennes, que le souvenir de la grève générale de 1918 traumatisait encore. Lors d'élections en 1933, les partis bourgeois zurichois s'allièrent avec les Fronts antisémites. En 1935, Genève vécut la même alliance avec Géo Oltramare, de l'Union nationale, dont Mussolini finança la campagne électorale et qui accueillit, en 1936, le futur général Guisan comme orateur. De Guisan, on connaît d'ailleurs de nombreuses interventions philosémites, le contraire aussi...

Aucune pression allemande

En 1937, la Fédération suisse des communautés israélites réclama vainement une loi contre le racisme! Pendant la guerre, certains critiquaient «ces réfugiés qui se la coulent douce, pendant que nos soldats les protègent». Mais jamais les Allemands, qui ne se privaient pas de faire pression sur nous dans bien des domaines, ne sont intervenus pour que nous cessions d'accueillir des Juifs.

Interrogé sur l'attitude de notre pays durant ces années, feu Jean Nordmann, premier colonel juif de l'armée suisse, citait Corneille à la mort de Richelieu: «Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal, il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.» Qu'aurait-il dit des changements «judéo-féminins» intervenus chez nous après sa mort: Mme L. Kraus-Gurny, premier membre juif du CICR; le brigadier E. R. Pollak, premier officier général juif de notre armée; Mme Ruth Dreifuss, premier membre juif de notre gouvernement?

Au lendemain de la guerre, quand toute l'horreur du génocide juif fut

connue, l'antisémitisme prit le maquis, et lorsqu'avec les initiatives xénophobes le racisme se pointa à nouveau, on ne parla guère des Juifs, si ce n'est du côté des pseudo-historiens qui nient le génocide. Depuis qu'Israéliens et Palestiniens ont pris le bon chemin vers la paix, les antisémites sous couvert d'antisionisme n'élèvent plus guère la voix.

Mais à la faveur du chômage, des incertitudes nées de la fin de l'URSS et du renforcement de l'Union européenne, xénophobes et racistes sont ressortis du trou. L'occasion du vote populaire du 25 septembre leur a semblé trop belle: attentats xénophobes contre des réfugiés turcs ou tamouls, profanation de cimetières juifs. Les Suisses qui n'en veulent plus iront aux urnes.

Alec Plaut

A travers les siècles

«Il est difficile d'assigner une époque précise à l'entrée des Juifs en Suisse», dit une chronique fri-bourgeoise.

Au IIIe siècle, des artisans et des commerçants juifs seraient venus en Helvétie à la suite des légions romaines. Puis, on en mentionne au royaume de Bourgogne, au VIe siècle. Au XIIIe, ils vivent dans une douzaine de nos villes. On les brûle, en 1348, sous prétexte d'être responsables de la peste. Six ans plus tard, on les admet à nouveau, mais dès 1384, ils sont définitivement expulsés.

C'est au XVIIe siècle qu'on les autorise à s'établir dans ce qui sera le noyau du judaïsme suisse: les villages argoviens de Lengnau et Endingen. Ils y sont tolérés sans droits civiques. Au départ des Français, en 1802, leurs villages sont mis à sac.

En pays romand, des communautés juives se créent à Avenches (1827), La Chaux-de-Fonds (1833), Delémont (1834), Lausanne (1848) et Genève (1852).

Les Juifs ne sont toujours pas égaux en droits, mais astreints au service militaire en Argovie. Ce n'est que grâce aux impératifs des accords commerciaux avec la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et les Pays-Bas que la Confédération fut obligée de réviser la Constitution fédérale, en 1866. Les nouvelles dispositions furent intégrées, en 1874, dans la Constitution qui nous régit encore.

Si, au XIXe siècle, les dernières restrictions quant au droit d'établissement les concernant tombèrent, les Juifs le doivent en fait à des Etats étrangers: ils furent parmi les derniers en Europe centrale à obtenir l'égalité.

A.P.

Zurich, juin 1994: profanation du cimetière juif «Unterer Friesenberg».

© Ex-Press

